

Mission Permanente de la  
République de Côte d'Ivoire  
à Genève



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail

42

19<sup>ème</sup> SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
Genève, du 28 Avril au 09 Mai 2014

**PASSAGE DU QATAR A L'EPU**  
**GENEVE, LE 07 MAI 2014**

**DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

---

ORATEUR : M. MORIKO TIEMOKO

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne souhaite la bienvenue à la délégation du Qatar à l'occasion de la présentation de son rapport national au second cycle de l'EPU et la remercie pour les informations pertinentes fournies au cours de cette présentation.

Ma délégation salue le large processus de consultation qui a présidé à l'élaboration de ce document qui met en exergue les efforts du Qatar en vue de la protection et de la promotion des droits de l'homme dans le pays, notamment la mise en place d'un plan stratégique de renforcement et de diffusion des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire, ainsi que le développement de plusieurs activités de sensibilisation aux droits de l'homme.

La Côte d'Ivoire y relève également avec intérêt les mesures visant la promotion du rôle de la femme dans la société, la protection des enfants, ainsi que celles en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la politique de coopération positive menée par le Qatar au niveau international, la Côte d'Ivoire souhaiterait remercier ce pays pour son engagement dans l'assistance technique en faveur des pays en développement.

Nous voudrions également appuyer l'ensemble des politiques de promotion des droits de l'homme développées par le Qatar en lui soumettant les recommandations suivantes :

- Veiller à la mise en œuvre effective du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains,
- Renforcer les mesures de protection et promotion des droits de la main d'œuvre étrangère,
- Poursuivre les mesures de lutte contre la violence intra-familiale

Je vous remercie.